

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)**

ÉTATS FINANCIERS

AU 31 MARS 2021

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)**

ÉTATS FINANCIERS

AU 31 MARS 2021

<u>Table des matières</u>	<u>Pages</u>
Rapport de l'auditeur indépendant	2
Résultats	4
Évolution des actifs nets	5
Situation financière	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8
Autres renseignements	17

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS
DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de l'Abitibi-Témiscamingue (CAVAC-AT), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section "Fondement de l'opinion avec réserve" de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de l'Abitibi-Témiscamingue (CAVAC-AT) tire ses produits de contributions, de dons et de cotisations des membres pour lesquels il n'est pas possible d'auditer de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les livres du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de l'Abitibi-Témiscamingue (CAVAC-AT) et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants de produits, de l'excédent des produits sur les charges, de l'actif et des actifs nets.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.


Rouyn-Noranda le 15 juin 2021

¹ CPA auditeur, CGA, permis de comptabilité publique no A132035

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)
RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021**

	<u>2 0 2 1</u>	<u>2 0 2 0</u>
PRODUITS		
Subventions du Bureau d'aide aux victimes d'actes criminels (BAVAC)		
Fonctionnement	1 592 792 \$	1 262 190 \$
Développement des partenariats avec les communautés autochtones	14 580	---
Amortissement des produits reportés investis en immobilisations corporelles	2 000	2 000
Contributions pénales	31 058	22 401
Dons	1 005	6 803
Cotisations aux membres	90	80
Intérêts	<u>445</u>	<u>275</u>
	<u>1 641 970</u>	<u>1 293 749</u>
 CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Charges de fonctionnement (page 17)	1 296 771	1 275 413
Projet : Contributions pénales (page 19)	<u>12 394</u>	<u>4 995</u>
	<u>1 309 165</u>	<u>1 280 408</u>
 EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	 <u><u>332 805</u></u> \$	 <u><u>13 341</u></u> \$

Les notes jointes font partie intégrante de ces états financiers.

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)
ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021**

	Fonds non affectés	Fonds d'immo- bilisations corporelles	Fonds affectés	2 0 2 1	2 0 2 0
	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>
SOLDE AU DÉBUT	79 528 \$	74 307 \$	42 465 \$	196 300 \$	182 959 \$
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	337 805	---	(5 000)	332 805	13 341
INVESTISSEMENT IMMOBILISATIONS CORPORELLES	(153 015)	153 015	---	---	---
AMORTISSEMENT IMMOBILISATIONS CORPORELLES	25 221	(32 615)	7 394	---	---
AMORTISSEMENT DES PRODUITS REPORTÉS INVESTIS EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES	(2 000)	2 000	---	---	---
VIREMENT INTERFONDS	7 394	---	(7 394)	---	---
AFFECTATION INTERNE	(20 000)	---	20 000	---	---
SOLDE À LA FIN	<u>274 933 \$</u>	<u>196 707 \$</u>	<u>57 465 \$</u>	<u>529 105 \$</u>	<u>196 300 \$</u>

Les notes jointes font partie intégrante de ces états financiers.

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)
SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MARS 2021**

	<u>2 0 2 1</u>	<u>2 0 2 0</u>
<u>ACTIF</u>		
À COURT TERME		
Encaisse	631 403 \$	234 160 \$
Créances et effets à recevoir (note 3)	12 497	17 866
Subvention à recevoir	32 442	1 458
Frais imputables au prochain exercice	<u>12 784</u>	<u>5 849</u>
	689 126	259 333
À LONG TERME		
Immobilisations corporelles (note 4)	<u>202 707</u>	<u>82 307</u>
TOTAL DE L'ACTIF	<u><u>891 833</u></u> \$	<u><u>341 640</u></u> \$

Approuvé au nom du conseil d'administration

_____, administrateur

_____, administrateur

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)
SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MARS 2021**

	<u>2 0 2 1</u>	<u>2 0 2 0</u>
<u>P A S S I F</u>		
À COURT TERME		
Fournisseurs et charges à payer (note 6)	163 096 \$	121 473 \$
Produits reportés (note 7)	193 632	15 867
Portion des produits reportés investis en immobilisations corporelles échéant à moins d'un an	<u>2 000</u>	<u>2 000</u>
	358 728	139 340
À LONG TERME		
Produits reportés investis en immobilisations corporelles (note 8)	<u>4 000</u>	<u>6 000</u>
TOTAL DU PASSIF	<u>362 728</u>	<u>145 340</u>
 <u>A C T I F S N E T S</u>		
Actifs nets non affectés (page 5)	274 933	79 528
Actifs nets affectés	57 465	42 465
Actifs nets investis en immobilisations corporelles	<u>196 707</u>	<u>74 307</u>
TOTAL DES ACTIFS NETS	<u>529 105</u>	<u>196 300</u>
TOTAL DU PASSIF ET DES ACTIFS NETS	<u>891 833</u> \$	<u>341 640</u> \$

Les notes jointes font partie intégrante de ces états financiers.

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)
FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021**

	<u>2 0 2 1</u>	<u>2 0 2 0</u>
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	332 805 \$	13 341 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie:		
Amortissement	32 615	16 375
Amortissement des produits reportés investis en immobilisations corporelles	(2 000)	(2 000)
	363 420	27 716
Variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement (note 14)	<u>186 838</u>	<u>15 408</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	550 258	43 124
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(153 015)	(34 161)
AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	397 243	8 963
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>234 160</u>	<u>225 197</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN (note 15)	<u><u>631 403</u></u> \$	<u><u>234 160</u></u> \$

Les notes jointes font partie intégrante de ces états financiers.

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2021**

Note 1 STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de l'Abitibi-Témiscamingue (CAVAC-AT) est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec en date du 21 janvier 2002. Il vise à offrir l'accueil, l'information, l'aide et le support requis aux victimes d'actes criminels de l'Abitibi-Témiscamingue. Le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de l'Abitibi-Témiscamingue (CAVAC-AT) est reconnu comme un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Note 2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales conventions comptables suivantes:

COMPTABILITÉ PAR FONDS AFFECTÉS

Le fonds d'administration rend compte des activités et des programmes courants ainsi que des activités générales de l'organisme. Les apports (dons et subventions) non affectés et les apports affectés au fonctionnement de l'organisme sont présentés dans ce fonds.

Les fonds affectés au projet «Contributions pénales» rendent compte des activités spéciales que l'organisme consacre à des projets autorisés par le Bureau d'aide aux victimes d'actes criminels. Les apports affectés à cette fin y sont présentés.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La présentation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction établisse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants des éléments d'actifs et de passifs constatés et la présentation d'actifs et de passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que les produits et charges de l'exercice. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les postes nécessitant des estimations importantes de la part de la direction sont la valeur de recouvrement des créances et effets à recevoir, la juste valeur des instruments financiers, l'évaluation de la durée de vie utile des immobilisations corporelles, la dépréciation d'actifs à long terme, les charges à payer et les informations sur les éventualités. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2021**

Note 2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie utile selon la méthode et les taux suivants:

	<u>Linéaire</u>
Mobilier et équipement	5 ans
Équipement informatique	3 ans
Améliorations locatives	10 ans

PRODUITS REPORTÉS

Les produits reportés relatifs aux immobilisations corporelles sont comptabilisés à titre de produits reportés puis amortis de la même façon que les améliorations locatives auxquelles ils se rapportent.

DÉPRÉCIATION D'ACTIFS À LONG TERME

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût après amortissement. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans le résultat final.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée au résultat net.

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2021**

Note 2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

CONSTATATION DES PRODUITS

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets.

Les revenus de subventions sont constatés lorsque les conditions rattachées à l'entente sont respectées.

Les revenus au titre de dons sont constatés lors de leur encaissement.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie l'encaisse et les placements à court terme dont le terme est égal ou inférieur à trois mois.

Note 3 CRÉANCES ET EFFETS À RECEVOIR

	<u>2 0 2 1</u>	<u>2 0 2 0</u>
Comptes-clients	2 200 \$	6 339 \$
Avances aux employés	2 956	3 000
Taxe sur les produits et services	2 457	2 847
Taxe de vente du Québec	<u>4 884</u>	<u>5 680</u>
	<u>12 497 \$</u>	<u>17 866 \$</u>

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2021**

Note 4 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2 0 2 1			2 0 2 0
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier et équipement	107 558 \$	97 110 \$	10 448 \$	18 257 \$
Équipement informatique	82 564	61 918	20 646	4 268
Améliorations locatives	<u>213 735</u>	<u>42 122</u>	<u>171 613</u>	<u>59 782</u>
	<u><u>403 857</u></u> \$	<u><u>201 150</u></u> \$	<u><u>202 707</u></u> \$	<u><u>82 307</u></u> \$

Note 5 MARGE DE CRÉDIT - VISA AFFAIRES

L'organisme dispose d'une marge de crédit - Visa affaires autorisée de 100 000 \$ au taux de 7,45 % au 31 mars 2021.

Note 6 FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

	2 0 2 1	2 0 2 0
Comptes-fournisseurs	17 499 \$	6 656 \$
Retenues à la source	28 700	29 628
Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail	976	982
Salaires courus	44 381	29 058
Vacances courues	<u>71 540</u>	<u>55 149</u>
	<u><u>163 096</u></u> \$	<u><u>121 473</u></u> \$

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2021**

Note 7 PRODUITS REPORTÉS

	<u>2 0 2 1</u>	<u>2 0 2 0</u>
Bureau d'aide aux victimes d'actes criminels (BAVAC)		
Développement des partenariats avec les communautés autochtones	--- \$	14 580 \$
Programme de mesures de rechange général	---	1 287
Programme visant à moderniser l'accessibilité et l'offre de services aux personnes victimes d'actes criminels en contexte pandémique	32 442	---
Programme à l'intention des témoins mineurs et aux autres personnes témoins vulnérables	48 100	---
Programme à l'accessibilité d'aide aux victimes dans les communautés autochtones ainsi qu'en milieu urbain	75 200	---
Ajout d'un nouvel agent d'intervention	<u>37 890</u>	<u>---</u>
	<u><u>193 632</u></u> \$	<u><u>15 867</u></u> \$

Note 8 PRODUITS REPORTÉS INVESTIS EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2 0 2 1</u>	<u>2 0 2 0</u>
Solde au début	8 000 \$	10 000 \$
Moins : Montant constaté à titre de produit de l'exercice	<u>2 000</u>	<u>2 000</u>
	6 000	8 000
Portion échéant à moins d'un an	<u>2 000</u>	<u>2 000</u>
Solde à la fin	<u><u>4 000</u></u> \$	<u><u>6 000</u></u> \$

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2021**

**Note 8 PRODUITS REPORTÉS INVESTIS EN
IMMOBILISATIONS CORPORELLES(suite)**

Les portions échéant au cours des trois prochains exercices sont les suivantes:

2022	2 000 \$
2023	2 000
2024	2 000

Note 9 AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régimes à prestations déterminées

L'organisme a adhéré au régime de retraite des groupes communautaires et de femmes à prestations déterminées capitalisées qui garantissent à la plupart de ses salariés le paiement de prestations de retraite. Ces régimes de retraite à prestations déterminées sont fondés sur la base du revenu de toutes les années cotisées (chaque 100 \$ cotisé "achète" une rente annuelle de 10 \$ à la retraite). Les prestations de retraite feront l'objet chaque année d'une majoration correspondant à 100 % du taux d'inflation.

La date de la plus récente évaluation actuarielle disponible est le 31 décembre 2019.

	<u>2 0 1 9</u>	<u>2 0 1 8</u>
Juste valeur des actifs du régime	82 039 500 \$	63 035 400 \$
Obligation au titre des prestations constituées	<u>72 034 500</u>	<u>60 152 400</u>
Actif au titre des prestations constituées	<u>10 005 000 \$</u>	<u>2 883 000 \$</u>

Note 10 ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

LOCATION DE LOCAUX

Rouyn-Noranda

L'organisme a signé un bail pour une période de 10 ans se terminant en avril 2024. Les versements annuels du loyer de base, excluant les taxes, se répartissent comme suit:

2022	34 300 \$
2023	34 300
2024	34 300
2025	2 858

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2021**

Note 10 ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (suite)

Val-d'Or

L'organisme a signé un bail pour une période de 10 ans se terminant en janvier 2030. Les versements annuels du loyer de base, excluant les taxes, se répartissent comme suit:

2022	35 593 \$
2023	35 593
2024	35 593
2025	35 593
2026	35 593

Note 11 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

COVID-19

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré l'écllosion d'un nouveau coronavirus (COVID-19) comme une pandémie mondiale, qui continue de se propager au Canada et dans le monde.

La direction n'est pas certaine de l'incidence de ces changements sur ses états financiers et croit que toute perturbation pourrait être temporaire; cependant il existe une incertitude quant à la durée et à l'impact potentiel de cette perturbation.

En conséquence, nous ne sommes pas en mesure d'estimer l'impact potentiel sur les activités de l'organisme en date de ces états financiers.

AGRANDISSEMENT DES LOCAUX

Après la fin de l'exercice, l'organisme a conclu une entente pour l'agrandissement des locaux de Rouyn-Noranda. Les coûts des travaux sont estimés à 117 000 \$ excluant les taxes et seront assumés par le propriétaire. L'organisme s'engage à rembourser le coût des travaux sur une période à être déterminé.

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2021**

Note 12 INSTRUMENTS FINANCIERS

RISQUES DE CRÉDIT

L'organisme n'encourt aucun risque de crédit compte tenu que ses revenus proviennent principalement de subventions ainsi que de dons.

RISQUES DE TAUX D'INTÉRÊT

L'organisme gère ses excédents de liquidités en fonction de ses besoins de trésoreries et de façon à optimiser ses revenus d'intérêts. Toutefois, les intérêts créditeurs ne représentent pas un revenu important pour l'organisme.

RISQUES DE LIQUIDITÉS

L'organisme gère ce risque en maintenant un suivi continu de ses prévisions financières sur ses flux de trésorerie. Les entrées et sorties de fonds prévues sont établis en fonction des données historiques et des besoins saisonniers.

Note 13 DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

La survie de l'organisme dépend principalement de la subvention qu'il reçoit du Bureau d'aide aux victimes d'actes criminels. Rien n'indique que la subvention provenant du Bureau d'aide aux victimes d'actes criminels pourrait, dans un avenir prévisible, diminuer de façon significative.

**Note 14 VARIATION NETTE DES SOLDES HORS
CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT**

	<u>2 0 2 1</u>	<u>2 0 2 0</u>
Augmentation (diminution)		
Créances et effets à recevoir	5 369 \$	(1 312)\$
Subvention à recevoir	(30 984)	13 122
Frais imputables au prochain exercice	(6 935)	(343)
Fournisseurs et charges à payer	41 623	2 654
Produits reportés	<u>177 765</u>	<u>1 287</u>
	<u><u>186 838</u></u> \$	<u><u>15 408</u></u> \$

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2021**

**Note 15 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS
DE TRÉSORERIE**

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'état des flux de trésorerie s'établissent comme suit:		
Encaisse	<u>631 403 \$</u>	<u>234 160 \$</u>

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)
AUTRES RENSEIGNEMENTS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021**

	<u>2 0 2 1</u>	<u>2 0 2 0</u>
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Salaires et avantages sociaux :		
Salaires	941 941 \$	955 293 \$
Avantages sociaux	<u>132 988</u>	<u>132 787</u>
	<u>1 074 929</u>	<u>1 088 080</u>
Frais d'administration :		
Cotisations	5 995	5 995
Assurances	2 821	1 849
Documentation et abonnement	698	246
Frais de déplacement	20 606	39 780
Formation	1 743	2 658
Frais de fonction	307	139
Honoraires professionnels	7 621	8 567
Frais de recrutement	<u>5 139</u>	<u>1 556</u>
	<u>44 930</u>	<u>60 790</u>
Frais de bureau :		
Frais d'impression	977	1 548
Location	2 873	1 711
Papeterie et fournitures de bureau	13 620	13 763
Entretien et réparation informatique	389	489
Publicité et promotion	2 819	929
Télécommunications	13 921	14 499
Fournitures reliées aux mesures sanitaires - Covid-19	<u>7 300</u>	<u>---</u>
	<u>41 899</u>	<u>32 939</u>

Les notes jointes font partie intégrante de ces états financiers.

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)
AUTRES RENSEIGNEMENTS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021**

	<u>2 0 2 1</u>	<u>2 0 2 0</u>
CHARGES DE FONCTIONNEMENT (SUITE):		
Frais de logement :		
Électricité et chauffage	10 194 \$	9 228 \$
Loyer et frais afférents	76 122	63 235
Frais d'entretien et réparations	<u>7 512</u>	<u>6 886</u>
	<u>93 828</u>	<u>79 349</u>
Frais d'activités :		
Frais d'activités bénévoles	---	342
Frais d'activités reconnaissance	1 214	913
Frais du conseil d'administration	<u>420</u>	<u>1 484</u>
	<u>1 634</u>	<u>2 739</u>
Projets spécifiques :		
Développement des partenariats avec les communautés autochtones	<u>13 757</u>	<u>---</u>
Autres frais :		
Intérêts et frais de banque	573	136
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>25 221</u>	<u>11 380</u>
	<u>25 794</u>	<u>11 516</u>
	<u>1 296 771 \$</u>	<u>1 275 413 \$</u>

Les notes jointes font partie intégrante de ces états financiers.

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)
AUTRES RENSEIGNEMENTS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021**

PROJET : CONTRIBUTIONS PÉNALES

	2 0 2 1	2 0 2 0
	<hr/>	<hr/>
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Programme québécois de remboursement pour les proches de personnes décédées à la suite d'un acte criminel	5 000 \$	--- \$
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>7 394</u>	<u>4 995</u>
	<u>12 394 \$</u>	<u>4 995 \$</u>

Les notes jointes font partie intégrante de ces états financiers.